



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie de bitume

Question écrite n° 11490

Texte de la question

M. Ian Boucard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la pénurie de bitume à laquelle sont confrontées les entreprises de construction et de maintenance des infrastructures urbaines et routières depuis quelques semaines. En effet, s'il est possible d'identifier un enchaînement de causes multiples telles qu'une augmentation des commandes après cinq années de crise, les intempéries de mai 2018, le blocage des raffineries et les grèves successives de l'été ou encore le manque de chauffeurs routiers, il en résulte que les entreprises sont arrivées à un écoulement total de leurs stocks et n'arrivent plus aujourd'hui à s'approvisionner. Elles se retrouvent ainsi confrontées à une pénurie sans précédent qui entraîne des arrêts ou des reports de chantiers et une réelle absence de visibilité de programmation des ouvrages. En conséquence, les professionnels de l'industrie routière risquent de payer des pénalités de retard car ils n'auront pas pu honorer leurs chantiers dans les délais impartis. Ils craignent par ailleurs de voir dans ces prochains jours une augmentation du cours du bitume qui entraînera une répercussion sur les coûts des chantiers. Face à cette situation, il lui demande que le Gouvernement prenne les mesures qui permettront l'adaptation des délais de réalisation des chantiers afin que les entreprises ne soient pas pénalisées en cas de retard des travaux. Il requiert également que les pouvoirs publics fassent un travail d'intermédiation entre les entreprises de construction routière et les instances représentatives des fournisseurs de bitume.

Texte de la réponse

Les difficultés d'approvisionnement en bitume des usines d'enrobés et de liants pour les entreprises de travaux publics routiers impactent la réalisation des travaux routiers des chaussées programmés cette année et ont retenu toute l'attention du Gouvernement. À leurs demande, les acteurs concernés par les difficultés actuelles d'approvisionnement en bitume (Routes de France, France bitume, UFIP, FNTR, TLF, ATMD) ont été reçus le 24 juillet dernier au ministère chargé des transports. Tous les acteurs ont partagé la même volonté de trouver une solution commune aux difficultés actuelles. Pour cela, il a été décidé de constituer une cellule de coordination pour assurer le suivi hebdomadaire de la situation et améliorer la prévision des besoins. Les tensions sur l'approvisionnement de bitume se sont atténuées dès le mois de septembre. Les acteurs ont néanmoins convenu de la nécessité de se doter d'une meilleure visibilité à moyen et long terme concernant les besoins de l'ensemble de la filière.

Données clés

Auteur : [M. Ian Boucard](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11490

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2018](#), page 7042

Réponse publiée au JO le : [29 janvier 2019](#), page 967